



Angers, le 12 décembre 2016

A l'attention de : Monsieur Vincent Michaud,  
président du Syndicat Français des Miels

Objet : interpellation sur la situation du marché du miel en France

Monsieur le président,

À plusieurs reprises cette année, lors d'interviews dans la presse, vous affirmez que la plupart des miels français seraient non conformes. Ex : *Plein Champ* du 27/02/2016. Deux miels français sur trois ne satisfont pas aux exigences de Michaud apiculteurs. Ce chiffre a été ramené à un sur trois par votre représentant au Congrès National de l'Apiculture à Clermont-Ferrand fin octobre . Nous sommes en droit de nous interroger sur l'approximation de ces chiffres.

Nous nous étonnons de ces propos d'autant plus qu'à chaque fois vous comparez les miels français avec les miels d'import qui seraient beaucoup moins chers et d'après vous souvent de meilleure qualité. Dans le même temps , vous semez le trouble chez les consommateurs avec un étiquetage laissant croire à un miel de production française (Ex : Apiculteur depuis X années, Apiculteur de père en fils, miel de terroir, etc., etc.)

D'après une étude de FranceAgriMer, 75 % des consommateurs pensent acheter du miel français alors qu'ils ne sont que 25 % à le faire. Si comme vous l'affirmez les miels d'import sont de meilleure qualité que les miels français, pourquoi continuer à jouer sur cette ambiguïté et ne pas indiquer plus clairement l'origine des miels ? (Ex : miel origine CE et hors CE).

Nous nous étonnons que vous ne fassiez jamais allusions à la fraude massive et volontaire de certains pays, notamment asiatiques, qui fabriquent du miel sans abeilles, et qui inondent le marché mondial de ce faux miel, sans que personne n'y trouve rien à redire. Cette situation est en grande partie responsable des difficultés dans laquelle se trouve le marché français actuellement. En effet comment expliquer que certains pays à peine autosuffisant en miel aient multiplié par 10 leurs exportations.

Vos propos laisseraient entendre que seul les miels français seraient non conformes, et cela est inacceptable.

Sans vouloir éluder les problèmes de qualité de certains miels français, nous vous demandons d'éviter de jeter le discrédit sur une profession en plein marasme qui n'a pas besoin de cela en ce moment.

Nous nous réservons le droit de vous opposer un droit de réponse à chaque fois que nous le jugerons nécessaire.

Nous nous sentons insultés par vos propos qui vont à l'encontre de votre volonté affichée de développer l'apiculture française. Quand on voit dans les rayons, le volume ridicule du miel français par rapport au miel d'import, si ce n'est pas un boycott total, ce n'est en tout cas pas un soutien à l'apiculture française

Comptant sur votre compréhension, veuillez croire en nos sincères salutations.

*Pour la commission marché du miel de la FFAP  
Christophe Vossier*

**Fédération Française des Apiculteurs Professionnels**

contact / coordination : Guillermo Wolf – 06 44 79 72 47

[ffap-apipro@hotmail.fr](mailto:ffap-apipro@hotmail.fr)